



Chers pilotes,

Suite à la réunion du 26/02/2021 avec la Préfecture du Lot et Garonne, la DGAC, les Mairies de Montpezat et communes voisines, les riverains de la Base ULM et la Base ULM St Exupéry, une « Charte de la qualité de l'environnement de la plateforme de Montpezat » a été établie :

" Conditions d'utilisation et définition des circuits (extrait de la charte)

Le gestionnaire, les instructeurs et les pilotes basés mettront tout en œuvre pour limiter les nuisances et la gêne aux riverains sans toutefois impacter la sécurité lors des manœuvres.

Ainsi :

- les trajectoires et les horaires seront scrupuleusement respectés,
- les créneaux prévisionnels des formations de groupes seront signalés aux mairies voisines,
- dans le cadre des formations et entraînements, toute partie de programme pouvant être effectuée sans risque en dehors de l'emprise de la base devra être ainsi réalisée. Cela s'applique notamment à la formation en autogires,
- les vols de reprise d'activité seront, autant que faire se peut, effectués avec instructeurs,
- lors des décollages sur la piste préférentielle, les pilotes utiliseront la totalité de la bande (mise en puissance au seuil de piste).

Le gestionnaire s'engage par ailleurs à rechercher tous les moyens techniques permettant d'améliorer la performance sonore des aéronefs, notamment celle des autogires. Les modifications éventuelles ne se feront pas au détriment de la sécurité et de manière générale ne devront pas altérer les performances opérationnelles des aéronefs.

- Sens de décollage

La piste préférentielle est la piste 33

- Trajectoires / Tour de piste

Le tour de piste standard est représenté ci-dessous.

Quel que soit le QFU en service, le tour de piste sera effectué à une hauteur de 500ft sol (environ 160m)

- Horaires

Aucun mouvement ne doit être programmé en dehors de la plage horaire comprise entre le lever du soleil -30mn et le coucher du soleil +30 mn.

Les tours de piste effectués dans le cadre de la formation ou pour entraînement sont de plus interdits avant 8h00 et après 20h00.

Pour les autogires, les plages horaires sont réduites le weekend et les jours fériés :

Samedi : 9 heures - 12 heures / 14 heures - 18 heures

Dimanche et les jours fériés : 10 heures - 12 heures / 15 heures - 18 heures."

Veillez noter les grands changements :

Piste préférentielle repasse en **33** et tour de piste à **500ft sol**.

Nous vous invitons à consulter le circuit standard ULM ci-dessous pour bien respecter les tracés. Merci de passer au bureau pour que nous confirmions ensemble précisément les zones à éviter.

Nous comptons sur vous pour nous aider à limiter les nuisances sonores des riverains de la Base ULM et les plaintes engendrées par celles-ci. La sécurité reste évidemment la priorité.

Bon vols à tous et au plaisir de vous accueillir sur la Base ULM St Exupéry !

Amicalement,

L'équipe St Ex !

Lien : Carte vac

https://mcusercontent.com/744da281e3ec7dd2b689b3ebb/files/4f51c4eb-634c-45d3-aae2-4975213291de/BASULM_LF4724.pdf

Lien : Circuit école

https://mcusercontent.com/744da281e3ec7dd2b689b3ebb/files/eb907dc5-c0d7-4cef-aa9c-39e3e5743f3a/charte_annexe_1.pdf

CLUB ULM DELTA AQUITAINE

47360 Montpezat d'Agenais

Tél : 05.53.95.08.81

Site : www.ulmstex.com

Mail : info@ulmstex.com